Elections professionnelles 2026

CAP DES CATÉGORIES A

Brève catégorielle à destination des :

Ingénieurs des TPE

JE VOTE CFDT du 3 au 10 décembre 2026

S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS

Revendications catégorielles des ITPE

En complément de sa **profession de foi**, la CFDT vous présente ses revendications pour le corps des ITPE.

Un constat s'impose, et il est partagé bien au-delà de notre seule organisation : **le corps des ITPE tient la technicité du ministère à bout de bras, mais n'est plus considéré au sein de notre ministère :** carrières bloquées, rémunération détricotée, promotions opaques, non prise en compte du caractère interministériel de nos parcours.

Les missions : garder le cap de l'expertise

Défendre les missions techniques au sein des services du MTE et de ses EP. L'expertise ne doit plus être une variable d'ajustement : elle est le cœur du métier. Un ministère qui devrait être au centre du projet d'adaptation au changement climatique doit s'appuyer sur des corps techniques et ne pas être qu'une machine administrative.

Redonner du sens à l'animation de réseaux en DREAL ou en administration centrale : aujourd'hui, elle ne développe ni ne valorise l'expertise. Faisons-en un vrai levier de construction de parcours et de reconnaissance de nos savoirs faire..

Sauver le RST. Le vivier de titulaires s'érode au profit de contractuels tournants, difficilement titularisables. C'est l'affichage même de l'expertise technique du ministère qui est en jeu alors que notre ministère est au cœur des défis de demain : Les comités de domaine doivent être promus auprès du RST et de tous les services.

Le déroulement de carrière : ouvrir toutes les portes

La valeur travail a changé depuis le Covid, et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle est devenu central, surtout pour les jeunes générations. La CFDT entend garantir la diversité des parcours pour répondre au choix de carrière de chaque agent.

Mobilités : libérons les parcours. Les mobilités interministérielles restent compliquées ; nous réclamons des outils pour les fluidifier et une vraie prise en compte du rayonnement interministériel de notre corps.

Promotions : en finir avec l'opacité. Le système actuel, livré à la seule discrétion hiérarchique, s'est refermé depuis la fin du passage en CAP. La CFDT revendique un **examen professionnel pour l'accès au grade d'IDTPE**, en complément de la promotion au choix sur dossier comme les autres corps. Et un examen en CAP des critères ou pseudo-critères géographiques qui semblent exister.

Promotion interne : rouvrir le robinet. Nos collègues TSCDD plafonnent en fin de carrière faute de promotions internes suffisantes, Nous réclamons l'ouverture de beaucoup plus de postes vers le 1er niveau de grade, ainsi que la simplification d'urgence des reclassements des TSDD dans le corps des ITPE. Beaucoup de profils formés dans le ministère reste bloqués par le système et finissent par changer d'employeur.

Hors classe et 3e grade : simplifier, enfin. Seuls 9,1 % des effectifs atteignent la hors classe. Face à un 3ème grade devenu illisible et saturé, la CFDT prône une refonte du 3ème grade, comme cela s'est réalisé pour le CIGEM des attachés cette année.

L'indiciaire et l'indemnitaire : arrêter la fuite en avant

La révision des grilles indiciaires est un chantier indispensable pour redonner attractivité et reconnaissance à notre corps. Les débuts de carrière sont impactés par le gel de point d'indice et l'augmentation légitime du smic, les mesures de bout de chandelle mises dernièrement par le gouvernement en sont l'exemple : un tassement général dans un contexte de perte de pouvoir d'achat sans précédent pour les agents.

Refonte des grilles : 3 niveaux de grade qui prennent en compte un début de carrière attractif et un déroulement qui va bien au-delà de 60 ans (merci les réformes !).

RIFSEEP : les cotations de postes sont devenues de plus en plus opaques et différenciées entre service. A poste égal cotation égale ce qui pour l'instant en l'absence d'analyse sur le corps est bien difficile à garantir. Nous porterons ce sujet dans les instances.

Fracture territoriale : Entre administration centrale et service déconcentré hors ile de France, une meilleure équité territoriale est portée par la CFDT

Les formations : réarmer la transmission des compétences

Formations continues : les CVRH n'y répondent pas toujours pour les formations très techniques. Développons-les, au besoin par contractualisation souple et simplifiée avec d'autres organismes. Trop de contraintes freinent aujourd'hui la transmission et l'acquisition des compétences : c'est l'avenir du corps qui se joue là.

Recrutement : le concours externe garantit la formation technique initiale et permet au corps des ITPE de rester un corps attractif pour les élèves mais aussi pour les employeurs.

Entre le 3 et le 10 décembre, votez et faites voter pour les listes CFDT !

➔ ***Important*** : **si vous n'avez pas reçu un message pour créer votre espace de vote**

➔ https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/cap-ccp-ldg/elections/

➔ https://www.cfdt-ufetam.org/elections-professionnelles-2026-un-arrete-precise-les-modalites-du-vote-electronique-du-3-au-10-decembre-au-mte/

➔ https://elections2026.developpement-durable.gouv.fr/portail/accueil

➔ redmine.elections@developpement-durable.gouv.fr

La CFDT est présente sur tous les sujets et pour tous les agents. CSA Ministériel. CSA de service . CAP

Une voix CFDT, c'est plus de défense, d'équité et de contre-pouvoir.

NOUS CONTACTER
www.cfdt-ufetam.org
NOUS CONTACTER
www.cfdt-ufetam.org
Cfdt.syndicat@i-carre.net
01 40 81 24 00
Echanges confidentiels
Échanges confidentiels

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS
VOTEZ CFDT
du 3 au 10 décembre 2026

élections professionnelles 2026 3>10 DÉC. JE VOTE